

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le

Vendredi 6 septembre 2019
A 18 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- Délibération concernant la mise en place du temps partiel au sein de la commune de Malaussène pour les agents titulaires
- Révision des statuts du SDEG
- Motion pour une tarification des transports scolaires adaptée à la ruralité
- Transferts de crédits
- Questions diverses

Malaussène, le 29 août 2019

Le Maire,

